

Organisation de la rentrée 2022

Bienvenue



Accueil des élèves

Date de la rentrée : Jeudi 1^{er} septembre 2022, matin ou après-midi, **selon le niveau**.

Le jour de leur rentrée, les élèves et leur famille sont accueillis sur la cour puis les élèves se rendent dans les classes : distribution du matériel, des manuels, visite de l'ensemble scolaire, informations générales, distribution de nombreux documents à lire et à renseigner le soir-même ou le week-end suivant...

Jeudi 1^{er} septembre :

- 09 h 00 - 12 h 00 : accueil de tous les **CP**.
- 10 h 00 - 11 h 45 : accueil de tous les élèves de **toute petite** et **petite section** dans la classe.
- 13 h 30 - 16 h 30 : accueil de tous les autres élèves élémentaires (**CE1 au CM2**) sur la cour.
- 14 h 00 - 16 h 30 : accueil des élèves de **moyenne** et **grande section** dans la classe.

Attention : ni cantine, ni étude, ni garderie, ce jour-là.

Photos individuelles
le vendredi
9 septembre 2022

Distribution des manuels :

Afin de recevoir ses manuels, chaque élève de **CP, CM1 et CM2** devra obligatoirement **se munir, le jour de la rentrée, d'un chèque de caution de 25 €** (à l'ordre de l'ARES La Salle Igny) et **le remettre à son enseignant**. Cette caution sera rendue en fin d'année, en échange des livres prêtés et selon leur état.

Horaires de l'année 2022-2023 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)



Garderie du matin :	de 7 h 30 à 8 h 10
Classe :	de 8 h 15* à 11 h 45 et de 13 h 25 à 16 h 30
Étude Élémentaire :	de 16 h 40 à 17 h 30 (sauf le vendredi)
Garderie Maternelle :	de 16 h 30 à 19 h (18 h le vendredi)
Garderie Élémentaire :	de 17 h 30 à 19 h (16 h 30 - 18 h le vendredi)

* accueil échelonné
directement dans
les classes
de 8 h 15 à 8 h 25.
Début des cours
à 8 h 30.



Liste des fournitures

La liste **des fournitures scolaires** est disponible sur le site **www.lasalleigny.fr**

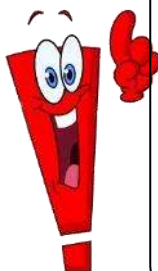
Les parents qui le souhaitent peuvent commander :

- leurs fournitures **via scoléo** : <https://www.scoléo.fr>
- **les étiquettes prénoms via A-QUI-S** : www.a-qui-s.fr - code IGN1752.

Scoléo et A-QUI-S sont des entreprises partenaires choisies par l'A.P.E.L.
Pour tout renseignement, contactez l'A.P.E.L. : apellasalleigny@gmail.com



Chaque élève du CP au CM2 doit porter un **tee-shirt La Salle Igny** lors des cours d'E.P.S. et des sorties scolaires. Ce tee-shirt est **offert aux nouveaux élèves et aux CP** le jour de la rentrée.



Pour le réassort pour les anciens élèves ou obtenir un deuxième tee-shirt ou une deuxième blouse :

- **Tee-shirt** : chèque de 8 euros à l'ordre de **l'ARES La Salle Igny**
- **Blouse** : chèque de 22 euros à l'ordre de **l'APEL La Salle Igny**.

Dans les deux cas, les chèques sont à déposer à l'accueil.



La blouse est obligatoire de la TPS au CM2

Possibilité de l'acheter le jour de la rentrée, pour les nouveaux élèves.



Réunions des parents



Ces réunions sont essentielles. Elles nous permettent de faire connaissance, fixer les objectifs de l'année, distribuer des documents, donner les grandes dates du calendrier.

Maternelle : vendredi 9 septembre, à 18 h
Du CP au CM2 : vendredi 16 septembre, à 18 h

Votre présence est vraiment indispensable !

Ces deux jours, les réunions débuteront par une assemblée générale à la chapelle puis les parents rejoindront les classes. **Les enfants ne seront pas accueillis lors des réunions et aucune garderie ne sera assurée.**

Activités périscolaires

Comme chaque année, de nombreux ateliers péri-éducatifs seront proposés aux élèves :

- ⇒ **activités culturelles** : anglais, théâtre, ludothèque (temps scolaire), ...
- ⇒ **activités sportives** : escalade, multisports, escrime, laser run, ...

• Semaine:

Les inscriptions se feront à partir du 1^{er} septembre sur Ecoledirecte (si vous êtes nouveaux dans l'établissement, vous recevrez les codes pour vous connecter ce jour-là).

Une séance d'essai aura lieu la semaine du 5 au 9 septembre. Début des cours : semaine du 12 septembre.

A savoir : une fois inscrits, vos enfants ne pourront se désinscrire ou changer d'activité qu'**en janvier** uniquement.

Activités	Elèves	Durée	Jour	Heure	Tarif
Musique	Maternelle Elémentaire	1 h 1 h	Jeudi	16 h 45 - 17 h 45 17 h 45 - 18 h 45	200 €
Escrime	Elémentaire Maternelle	1 h	Lundi Jeudi	12 h 30 -13 h 30 12 h 30 -13 h 30	180 €
Laser Run	Elémentaire CE1-CE2 Elémentaire CM1-CM2	1 h	Mardi Vendredi	12 h 30 -13 h 30 12 h 30 -13 h 30	180 €
Multi-sports	Maternelle Elémentaire	1 h	Jeudi Vendredi	12 h 30 -13 h 30 12 h 30 -13 h 30	180 €
Escalade	Elémentaire	1 h	Mardi	12 h 30 -13 h 30	150 €

• Mercredi:

* « Club du mercredi »

Vos enfants sont accueillis de 7 h 30 à 19 h et sont encadrés par des animateurs des Ateliers de La Ruche qui coordonnent toutes les activités. La journée s'articule autour de nombreuses activités selon le niveau d'âge des enfants : motricité, activités sportives, arts plastiques, ateliers environnement et citoyen, jeux collectifs...

Début des activités : mercredi 7 septembre - contact : latelier.laruche@gmail.com.

Tarifs : journée : 615 €, occasionnel : 22 € - demi-journée : 415 €, occasionnel : 15 €.

Attention : les élèves de **TPS** ne sont accueillis **que le matin, avec sortie à 13 h 30, avant la sieste.**

* Activités optionnelles du Club

Attention : Les activités ci-dessus **ne sont pas ouvertes aux TPS et PS.**

Activités	Elèves	Durée	Jour	Heures	Tarif
Anglais	Maternelle	30 minutes	Mercredi	09 h 00 - 09 h 30 09 h 30 - 10 h 00	130 €
	Elémentaire	45 minutes		10 h 00 - 10 h 45 10 h 45 - 11 h 30	150 €
Sport	Elémentaire Maternelle	1 h	Mercredi	09 h 00 -10 h 00 10 h 00 -11 h 00	200 €
Yoga	Elémentaire Maternelle	1 h	?	Horaires à définir	150 €

La garderie:

Pour tout changement occasionnel d'horaires, veuillez envoyer un mail à : garderie@lasalleigny.fr
Et, en cas de retard à la garderie, appelez le 01 69 35 16 61.



• Maternelle:

- ⇒ Forfait annuel unique comprenant le matin et le soir pour les 4 jours de classe: 500 euros
- ⇒ Occasionnel: 7 euros, prélevés automatiquement

• Élémentaire:

- ⇒ Forfait annuel pour la garderie du matin : 150 €.
- ⇒ Forfait annuel pour le soir à partir de 17 h 30 : 200 €.
- ⇒ Occasionnel : 7 euros chaque prélevés automatiquement.

Début de la garderie :
Vendredi **2 septembre** à 7 h 30.

Début de l'étude :
Lundi **5 septembre**.

Attention: ni garderie du soir ni étude le vendredi des vacances de Noël et le dernier jour de classe.

Etude surveillée

Les élèves d'élémentaire inscrits bénéficient en fin de journée, les **lundis, mardis et jeudis**, de 45 minutes d'étude surveillée. Les inscriptions se dérouleront à la rentrée via Ecoledirecte. Cette étude encadrée est assurée par des professeurs et quelques surveillants qui vérifient que l'élève est présent, qu'il ne discute pas et qu'il se met au travail. Début de l'étude, après le goûter: 16 h 40. Fin à 17 h 30.



Tarifs études (lundi, mardi, jeudi) :

- 1 soir : 150 €
- 2 soirs : 300 €
- 3 soirs : 400 €
- Occasionnel : 8 €

Séjours et voyages scolaires

Deux voyages scolaires sont envisagés en élémentaire l'année prochaine :

- * un voyage de cinq jours en CE2-CM1-CM2 en octobre (voir feuille jointe),
- * un voyage de trois jours en CP-CE1 (projet présenté en réunion de parents pour le mois de mai).

Réunion pour le voyage scolaire des CE2-CM1-CM2 le jeudi 1^{er} septembre à 16 h 45.



Pastorale

Notre établissement propose, à tous ses élèves, un temps de culture humaine et religieuse et des temps forts vécus ensemble à Noël et Pâques.

De plus, des actions de sensibilisation et de solidarité sont menées plus particulièrement pendant l'Avent ou le Carême. Pour ceux qui veulent suivre **une formation chrétienne**, une inscription est requise ; elle se fera à la rentrée via un lien particulier.

Pour les élèves de la maternelle au CE1: éveil à la foi

Pour les élèves du CE2 au CM2 : catéchisme

Préparation aux sacrements :

Baptême en maternelle : s'adresser à la paroisse de votre secteur

Baptême en élémentaire : préparation dans l'établissement

Première communion : à partir du CE2

Le Centre d'Accueil Pastoral, situé au rez-de-chaussée de la chapelle, est un lieu d'accueil et d'écoute ouvert à tous.

EcoleDirecte



Ecoledirecte est l'Espace Numérique de Travail qui permet aux familles de suivre la scolarité de leurs enfants (en plus des flash infos familles, informations et circulaires, rencontres parents-professeurs...)

Un code sera donné en début d'année à toutes les familles, qui sont invitées à consulter régulièrement ce site.

En cas de problème, contactez M^{me} ESSNER (secrétariat).

Cet espace servira aussi aux inscriptions à la garderie, à l'étude, au club du mercredi et aux activités périscolaires, à partir du 1^{er} septembre jusqu'au 16 septembre 2022.



Demi-pension et restauration



Le service de restauration est assuré tous les jours, du lundi au vendredi, pour tous les élèves. **Tout élève demi-pensionnaire est considéré comme déjeunant 4 ou 5 fois (selon le forfait choisi dans la convention de scolarisation).** Toute inscription est un engagement annuel. Une modification ne peut être qu'exceptionnelle et ne peut se faire qu'en fin de trimestre, sur demande écrite auprès du chef d'établissement.

L'**accès au self** se fait au moyen de la carte d'identité scolaire remise aux élèves, en début d'année.

Le **mode de règlement** des repas est le même que celui des frais de scolarité, conformément à l'échéancier indiqué sur votre facture annuelle.

Assurance

Tous les élèves sont assurés automatiquement par l'établissement auprès des **Assurances FEC**
21, rue Lothaire – BP 80820 – 57013 METZ CEDEX 0
(cf. dépliant remis, à la rentrée, aux nouveaux élèves).





Accès à l'école

Sous réserve de modifications liées à la situation sanitaire.



L'accueil des enfants se fait, selon les moments et l'âge des enfants :

- soit par la porte de la salle framboise (garderies du matin : jusque 8 h 10 et du soir : à partir de 17 h 50, porte verte face à la mairie),
- soit par le portillon de l'entrée principale pour **toutes les autres sorties** (10, avenue de la Division Leclerc). Y compris pour ceux qui partent sur le temps scolaire.

Horaires d'ouverture du **matin** :



De 7 h 30 à 8 h 10 : garderie, accueil par la porte de la salle framboise.

De 8 h 10 à 8 h 30: accueil et entrée échelonnée dans les classes par le portillon de l'entrée principale.

Les plus petits seront accompagnés par un adulte de l'établissement.



Attention : fermeture du portillon à 8 h 25 pour que les élèves soient bien en classe à 8 h 30, pour tout l'ensemble scolaire, y compris l'école primaire !

Horaires d'ouverture du **midi** :

De 11 h 20 à 11 h 30 : sortie des élèves externes de maternelle en salle framboise,

De 11 h 45 à 11 h 55 : sortie des élèves externes d'élémentaire au portillon;

De 13 h 20 à 13 h 30 : accueil des élèves externes de maternelle en salle framboise et au portillon pour les élèves externes d'élémentaire (si organisation à part pour les fraties, voir M^{me} Lesueur).

Horaires d'ouverture du **soir** : lundi, mardi, jeudi, vendredi :

De 16 h 20 à 16 h 40 : sortie des élèves par le **portillon** pour les maternelles puis les élémentaires.

De 17 h 20 à 17 h 30 : 1^{ère} sortie des élèves de maternelle inscrits en garderie ou à une activité (anglais, musique....) par le **portillon**.

De 17 h 30 à 17 h 35 : sortie de l'étude élémentaire par le **portillon**.

De 17 h 50 à 18 h 00 : 2^{ème} sortie des élèves de maternelle et de l'élémentaire inscrits en garderie, par la salle **framboise**.

Attention : les TPS ne seront pas gardés au-delà de 18 h.

De 18 h 30 à 18 h 55 : 3^{ème} sortie des élèves de maternelle et de l'élémentaire inscrits en garderie par la salle **framboise**.

Attention : l'ouverture étant à la demande sur ce créneau, 19 h correspond à la fermeture complète de l'établissement. Aucun retard ne sera accepté.

Le vendredi :

sortie des élèves entre 17 h 00 et 17 h 55 par la salle framboise.

Attention : l'ouverture étant à la demande sur ce créneau, 18 h 00 correspond à la fermeture complète de l'établissement. Aucun retard ne sera accepté.

Pour les retards du soir, voir la convention de scolarisation que vous avez signée lors des inscriptions.

Horaires d'ouverture du **mercredi** :

De 07 h 30 à 08 h 45 : les élèves (maternelles et élémentaires) seront accueillis dans la salle framboise.

De 17 h 00 à 19 h 00 : sortie des élèves par la salle framboise.



- En raison de l'application du **plan Vigipirate**, et afin de favoriser les activités mises en place, les horaires ci-dessus **doivent être impérativement respectés**. En dehors de ces horaires l'accès à l'établissement sera fermé ; merci de votre compréhension.
- **Pour tout retard le matin**, soit après la fermeture du portillon à 8H25, un billet de retard sera donné à l'accueil à l'enfant puis il devra aller seul en classe ensuite.
- Attention : une fois entré dans l'établissement, **votre enfant est en sécurité**. Nous vous remercions donc de nous faire confiance en laissant votre enfant au portail, **sans pénétrer dans l'établissement**.



01 69 35 15 00 - www.lasalleigny.fr - accueil@lasalleigny.fr

L'administration ré-ouvrira le 22 août 2022

Bonnes vacances à tous !

Tarifs 2022-2023

Compte-tenu du contexte économique de notre pays et de l'inflation grandissante qu'il connaît (5,2 % sur les 12 derniers mois, selon l'INSEE), l'établissement est confronté à de nombreuses hausses de prix des fournisseurs et celles-ci ne font sans doute que commencer. Pour exemple, + 25 % sur le papier, 8 à 15 % demandés par la société de restauration, sans parler des hausses à venir des factures d'énergie (gaz et électricité) – un des plus gros postes de notre budget, compte-tenu de la configuration des bâtiments – estimées à environ 8 %. Et sans parler du prix du nouveau gymnase qui doit être construit prochainement et dont on sait déjà qu'il va augmenter sensiblement.

De plus – et dans ce contexte, on peut comprendre la légitimité de cette décision –, la branche professionnelle à laquelle sont rattachés nos salariés de droit privé a décidé d'augmenter les salaires d'environ 4 % (tout comme le point de la fonction publique augmentera de 3,5 % le 1^{er} juillet, vous l'avez sans doute entendu dans les médias).

Vous comprenez donc la situation dans laquelle notre établissement se trouve et les risques qu'il encourt.

C'est pourquoi nous travaillons activement sur trois axes :

- La première piste, évidente mais difficile, est la **renégociation des contrats** ou le **refus des hausses imposées**. Cependant, nous ne pouvons pas tout obtenir ni tout refuser, au risque de nous retrouver sans fournisseurs.
- La seconde piste est une **recherche d'économie de fonctionnement**, par d'éventuelles mutualisations. D'une certaine manière, le groupe d'achats auquel nous adhérons (Le Cèdre) est un outil qui va dans ce sens. Mais surtout, nous réfléchissons, avec l'aide d'experts, aux moyens à mettre en place pour diminuer les consommations énergétiques de l'établissement.
- La troisième piste est l'**augmentation des contributions familiales**.
A La Salle Igny, depuis 5 ans, n'avons que peu ou pas augmenté son montant, chaque année. En effet, afin de soutenir les familles en tenant compte des éventuelles difficultés qu'elles pourraient rencontrer (par exemple, un chômage partiel dû au COVID), nous n'avons pas augmenté nos tarifs en 2020-2021 ni en 2021-2022, et l'augmentation prévue pour 2022-2023 n'était, jusqu'à aujourd'hui, que de 2 %.
Mais vous comprenez que nous ne pouvons pas tenir cette position, sauf à mettre l'établissement dans une situation financière insurmontable.

Après consultation du Conseil d'Administration de l'A.P.E.L., votre association de parents d'élèves, et du Conseil d'Administration de l'A.R.E.S., nous avons décidé d'appliquer une **augmentation de 1 à 4 % supplémentaires aux 2 % initialement prévus**, pour l'année scolaire 2022-2023.

Ainsi, à la rentrée prochaine :

- le forfait d'externat augmentera de **3 %**, ce qui représente 4 à 6 € par mois* par rapport aux tarifs pratiqués en 2021-2022 (et 1 à 2 € par mois* par rapport à ceux qui avaient initialement été annoncés).
- la demi-pension augmentera de **6 %**, ce qui représente 6 à 8 € par mois* sur 10 mois, par rapport aux tarifs pratiqués en 2021-2022 (et 4 à 5 € par mois* par rapport à ceux qui avaient initialement été annoncés).

Tarifs annuels :

Il convient d'ajouter les frais de demi-pension à la contribution de base, pour les demi-pensionnaires.

2022-2023	CONTRIBUTIONS	+ DEMI-PENSION 4J	+ DEMI-PENSION 5J
	EXT	DP 4J	DP 5J
TPS	4 213 €	5 103 €	5 225 €
PS-MS-GS	1 442 €	2 332 €	2 454 €
ELEMENTAIRE	1 288 €	2 231 €	2 412 €

Bien évidemment, comme toujours, nous nous tenons à la disposition de tous les parents qui rencontreraient des difficultés financières particulières. Que ceux-ci n'hésitent pas à contacter M^{me} MILICEVIC (bmilicevic@lasalleigny.fr), le plus tôt possible, afin que nous puissions trouver, ensemble, une solution.